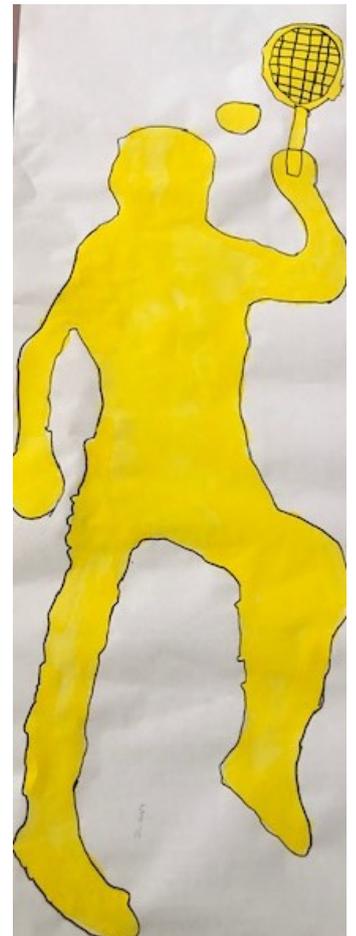


LES JO A L'ECOLE



LE MOT DU MAIRE

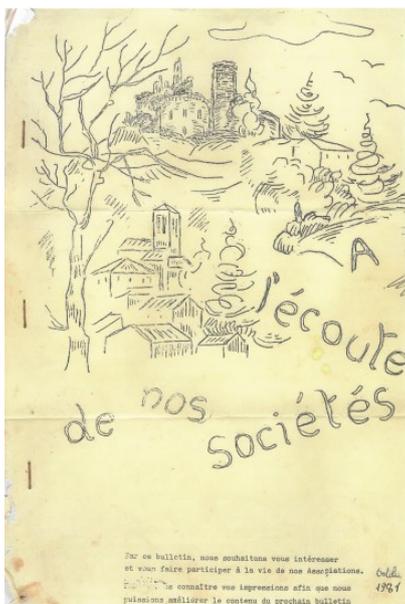
Bonjour,

Les jours les plus longs sont là. Il faut bien trouver un réconfort à cette météo capricieuse qui cette année est cependant la bienvenue. Elle permet à la nature de se refaire une santé après deux années particulièrement sèches et surtout à nos ressources en eau de retrouver un niveau correct.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les informations de ce qui s'est passé sur notre commune depuis le début d'année et aussi ce qui va se passer dans les mois à venir. Alors permettez moi de souligner quelques faits. Une rencontre de quartier devant la crèche Récré Astrée, un chantier participatif à l'école, une rencontre avec les nouveaux arrivants sur la commune, un exposé sur la biodiversité des 95 mares de la communes... Les occasions n'ont pas manqué pour des rencontres qui ont permis des échanges passionnants sur la vie de notre village. Le 19 octobre prochain retrouvons nous pour réaliser des haies sèches...



Rencontre de quartier 6 avril 2024



Nous avons mis sur le dernier Écureuil le n°50. Grâce à la sagacité d'une lectrice attentive que je remercie c'est donc l'occasion de corriger cette erreur. En effet l'Écureuil a été mis en place en octobre 1981, et s'appelait alors « A l'écoute de nos sociétés ». En 1992 il prend le nom de « L'Écureuil ». Conçu et réalisé par des bénévoles ceux ci tournaient donc régulièrement autour de la table du conseil pour regrouper les pages du journal... Diffusé 3 fois par an initialement puis 2 fois à partir de septembre 2017 nous en sommes donc à ce jour au numéro 122. Il est toujours réalisé en interne par les associations et les élus mais s'imprime à la demande et s'agrafe tout seul. Merci à Sandrine pour sa conception. Distribué par les élus qui de ce fait parcourent l'ensemble de la commune, il arrive dans votre boîte aux lettres. Alors pourquoi le n°50 ? Simplement parce que cela fait 51 fois avec cet exemplaire que Robert Durris nous fourni de quoi se détendre à travers ses jeux ! Merci Robert de nous faire réfléchir et travailler nos neurones avec des sujets locaux.

Le premier numéro en 1981

Passons à l'avenir : le projet de rénovation de la salle des fêtes est à l'ordre du jour. Un choix de l'architecte est en cours et nous espérons prochainement vous présenter l'évolution envisagée pour cette salle polyvalente lieu de rencontres. Ainsi les lieux communs sont progressivement rafraîchis. Ils sont en priorité mis à disposition des associations et des habitants. Merci aux associations et aux bénévoles qui profitant de ces structures permettent à chacun de trouver un livre, de pratiquer un sport, de se retrouver pour déguster, jouer, papoter, entretenir un château, aider l'école, distribuer du pain... Elles répondent à nos besoins. Peut-être ont-elles besoin de vos bras ?

Bel été à toutes et tous

Thierry Gouby

Maire de Marcilly le Châtel



Petit rappel : c'est l'été, l'occasion d'être dehors. Il est donc impératif de faire attention à ses voisins en restant attentif aux bruits que l'on génère parfois sans s'en rendre compte lors de retrouvailles mais aussi avec la redoutable tondeuse !

LES INFOS DU SECRETARIAT DE MAIRIE...

Cantine

Pour pouvoir effectuer des inscriptions et réservations à la cantine vous devez créer un compte « Parent » sur le portail de Cantine de France en vous connectant à **inscription.cantine-de-france.fr** code 16527

Carte d'identité et passeport

Pour effectuer une demande ou un renouvellement de carte d'identité et/ou d'un passeport vous devez vous adresser à la mairie de Montbrison ou de Boën .

Recensement à 16 ans

Pour rappel, les mineurs français qui atteignent l'âge de 16 ans doivent faire la démarche de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement permet à l'administration française de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Ces étapes sont obligatoires pour passer les examens (permis de conduire, diplômes, concours...)

**Urbanisme**

Les demandes d'urbanisme se font sur le guichet unique :

<https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

Vous pouvez ainsi déposer vos différentes demandes : demande préalable, permis de construire...

Ce guichet unique vous renseigne sur les démarches à suivre ainsi que le dossier à compléter selon votre projet.

Service des ordures ménagères : 0 800 881 024

ou dechets@loireforez.fr

Calendrier disponible sur le site de Loire Forez Agglomération.

Service eau potable : 04 26 54 70 90

ou eaupotable@loireforez.fr

04 69 66 35 09 (numéro d'urgence)



Emilie Fauchet



Isabelle Thevenet

SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Les infos du secrétariat de mairie	3
Finances communales	4
Salle des fêtes	6
Rencontre avec les habitants	7
Nettoyons la nature	7
Inventaire des mares.....	8
Projet Haie sèche	8
Personnel communal CCAS.....	9
Travaux école	10
L'école publique.....	12
Le Sou des écoles	16
ESCM	17
Comité des fêtes.....	18
Classe en 4	19
Le Côté-Toit.....	20
Adamas	21
Familles Rurales	22
Les Thérapeutes aux pieds nus	25
Village sénior	26
Les jeux.....	27
Dates à retenir	28

FINANCES COMMUNALES

C'est au quotidien que se gère le budget d'une commune. Ce suivi est assuré par la commission finances accompagnée d'Isabelle Thévenet secrétaire comptable. Bien que des bilans réguliers soient réalisés, les comptes administratifs et de gestion sont présentés de manière détaillée aux élus lors de la clôture annuelle après validation par le Trésor public. Ce budget comporte 2 sections : Fonctionnement et Investissement

C'est donc lors du conseil Municipal du 27 Mars 2024 que l'adjointe aux finances, Odile Molle, a dressé le bilan 2023 et présenté les comptes administratifs et de gestion. Ces derniers ont été validés à l'unanimité.

L'exercice se termine avec un excédent de fonctionnement de 117 509€ ce qui donne à la clôture un résultat d'exploitation cumulé de + 230 725€. En investissement on note sur 2023 un résultat déficitaire de 71 906€ toutefois un total positif cumulé de 93 019€.

Suite à cette présentation, le Conseil approuve l'affectation du résultat au budget 2024, à savoir la somme de 130 000€ au financement des investissements et 100 725€ en report de fonctionnement.

SECTION FONCTIONNEMENT

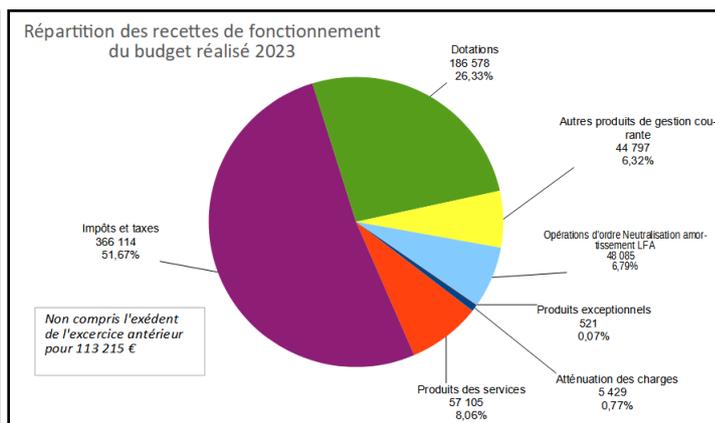
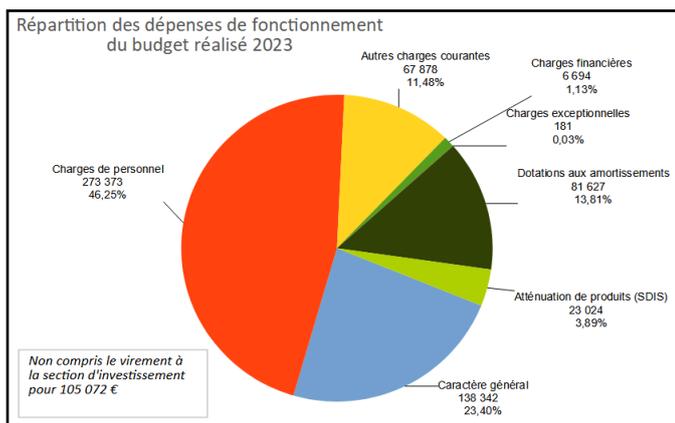
Concernant cette section, hors virement à la section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 591 119€ elles augmentent de 28 720€ soit 5,10% par rapport à 2022.

Compte tenu de la situation économique, les finances de la commune se sont malgré tout maintenues. Ce sont les charges de personnel qui représentent la plus grosse part des dépenses, soit 46,25% du budget soit 190€ par habitant. Cette hausse est liée en partie à l'augmentation du point d'indice. Les charges à caractère général ont quant à elles diminué de 9,74%, elles représentent 23,40% du budget. Cela s'explique notamment par la maîtrise des énergies en particulier, la renégociation du contrat gaz. Les charges financières représentent 1,13% du budget et correspondent aux remboursements des 2 prêts : école et achat du garage.

Les recettes s'affichent à hauteur de 708 629€ elles évoluent peu et enregistrent une hausse de 1,72% soit 12 047€ sur 1 an. Les impôts et taxes représentent 51,67% du budget: Taxes Foncières, FPIC, Taxe sur ventes immobilières... Les dotations sont à 26,33% et seule la dotation solidarité rurale augmente. Les produits de services représentent 8% : cantine, garderie, concession... A noter que la diminution de ces produits s'explique par un décalage de versement concernant la mise à disposition du personnel communal auprès de LFA (entretien voirie, assainissement...)

Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2023	Budget 2024	Recettes	Réalisé 2023	Budget 2024
Caractère général	138 342	218 550	Excédent exercice antérieur	113 215	100 725
Charges de personnel	273 373	312 300	Atténuation des charges	5 429	2 000
Autres charges courantes	67 878	71 915	Produits des services	57 105	90 562
Charges financières	6 694	6 438	Impôts et taxes	366 114	356 950
Charges exceptionnelles	181		Dotations	186 578	179 100
Dépenses imprévues	-	-	Autres produits de gestion courante	44 797	46 270
Dotations aux amortissements	81 627	68 677	Opérations d'ordre Neutralisation amortissement LFA	48 085	48 085
Atténuation de produits (SDIS)	23 024	22 250	Produits exceptionnels	521	
Attribution compensation			Total recettes réelles	708 629	722 967
Total dépenses réelles	591 119	700 130			
Virement à section investissement	105 072	123 562	Total recettes	821 844	823 692
Total dépenses	696 191	823 692			



SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à 398 481€ : Travaux de voirie sur Say pour 163 364€, installation d'une chaudière à granulés pour la salle des fêtes, mairie et logements, aménagement de l'entrée du cimetière, travaux d'isolation... Le remboursement des prêts représente 39 747€, les amortissements voirie et éclairage se chiffrent à 48 084€

Les recettes s'affichent à hauteur de 326 575€ elles proviennent essentiellement des subventions : Département, Région, Fédération du foot...pour un total de 43 529€, de la taxe d'aménagement sur les constructions pour 41 880€ et le remboursement de la TVA sur travaux pour 8 500€. A noter un virement de 150 000€ en provenance d'un excédent de la section fonctionnement.

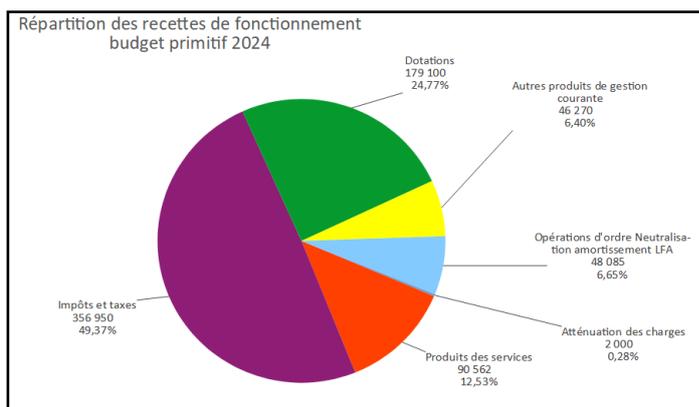
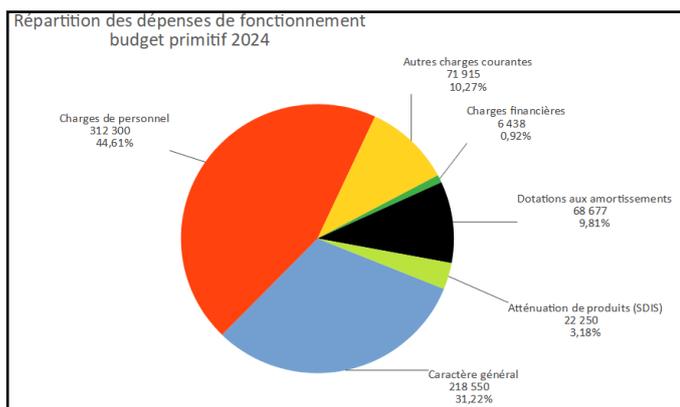
Section investissement

Dépenses	Réalisé 2023	Budget 2024	Recettes	Réalisé 2023	Budget 2024
Solde antérieur d'investissement reporté	-	-	Solde report exécution	164 925	93 019
Attribution compensation Loire Forez	48 084	48 084	Excédent de fonctionnement	150 000	130 000
Emprunts et dettes assimilées	39 747	39 815	Virt de la section de fonctionnement	105 072	123 562
Immobilisations incorporelles	-	10 000	Subventions investissement reçues	43 529	43 700
Immobilisations corporelles	261 640	363 742	Taxes aménagement	41 880	10 000
Travaux	-	-	Dépôts et cautions	589	1 000
Cautions	475	1 000	TC TVA	8 500	40 769
Frais étude	-	-	Emprunt	-	-
Transfert asst LFA	-	-	Opérations d'ordre	81 627	68 676
Opérations patrimoniales	450	85	Opérations patrimoniales	450	85
Opérations d'ordre	48 085	48 085			
Total	398 481	510 811	Total	596 572	510 811

BUDGET PRIMITIF

Ce budget a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité lors du conseil du 16/02/24 et ce, afin de permettre le lancement de certains travaux.

Compte tenu du contexte, la prudence reste de rigueur. En fonctionnement les dépenses comme les recettes s'élèvent à 823 692€. Quant aux investissements, malgré les incertitudes, les élus doivent se projeter et les prévoir en lien avec les besoins. Ainsi, le budget 2024 s'équilibre à 510 811€. Les dépenses programmées vont concerner divers travaux : Salle des fêtes, bache incendie, entretien des chemins, fin d'aménagement de la place de l'église...



SITUATION DE LA DETTE

Deux prêts sont en toujours en cours, l'un correspond à l'emprunt réalisé en 2018, pour les travaux de l'école pour un montant de 500 000€. Il est prévu sur une durée de 20 ans, avec un taux d'intérêt fixe de 1,56%. Le second prêt d'un montant de 150 000€ concerne l'achat de l'ancien garage, il a été réalisé en 2021 sur une durée de 10 ans à un taux fixe de 0,45%. Au 31/12/2023, la situation de la dette représentait 347 € par habitant.

TAUX COMMUNAUX

Lors du conseil municipal du 27/03/2024, il a été décidé à l'unanimité de n'appliquer aucune hausse des taux d'imposition sur la part communale. Pour mémoire ces derniers n'ont augmentés qu'une seule fois sur les 2 mandats : 1% en 2015.

Pour la commune, les taux restent donc inchangés : 10,10% sur le foncier bâti, 39,49% sur le foncier non bâti et 5,69% sur la taxe d'habitation des résidences secondaires.

Malgré cela, il y aura bien une augmentation sur les fiches d'imposition, elle est due au fait que l'Etat revalorise la base d'imposition par rapport à l'inflation. Cette dernière est calculée sur la valeur locative nationale, elle augmentera de 3,9 % sur 2024.

PROJET SALLE DES FÊTES

Depuis de nombreuses années notre actuelle salle des fêtes a été l'occasion de se retrouver pour pratiquer une activité, voire un spectacle, partager un repas ou un temps de fête. Elle est aujourd'hui énergivore du fait de son manque d'isolation, bruyante car pas insonorisée, petite avec peu de rangement et nécessite au coup de peinture etc... Bref le moment est venu de lui donner une nouvelle vie plus spacieuse mieux sécurisée pour ses abords. Aussi le conseil municipal, après vous avoir consulté par un questionnaire en janvier 2021, n'ayant pas pu implanter une nouvelle salle vers l'espace de loisirs du stade faute d'accord de Loire Forez Agglomération pour transformer un terrain artisanal en zone de loisirs, l'absence de terrain communal disponible et faute d'avoir trouvé de quoi acquérir, a repris le dossier.

Un chantier s'ouvre, il sera sujet de débats. La salle polyvalente doit être un lieu pour les activités sans déranger le voisinage, avoir un coût de fonctionnement réduit, être sécurisée, adaptée à de nombreuses activités, simple d'entretien, un espace culturel et de rencontres...

Difficile de répondre à tout, le budget étant limité et l'espace aussi. Nous travaillerons donc entouré d'un architecte et d'une équipe à répondre au mieux à ses multiples facettes. Raisonnable pour le budget mais avec une vision d'avenir. Tel est l'esprit dans lequel les élus se sont mis au travail. Nous serons à l'écoute de vos remarques et vous tiendrons informés des propositions.

RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

Les élus à la rencontre des habitants

Régulièrement, le conseil municipal se déplace dans les quartiers ou hameaux afin d'échanger avec les habitants. Après Puy Granet en octobre, samedi 6 Avril les élus ont rencontré les habitants de Corbes, Corbine, le Poyet... 42 personnes dont 2 familles nouvellement installées ont répondu à l'invitation. C'est un temps fort qui permet de faire le point sur la vie communale, d'évoquer les besoins, les projets.

Divers sujets furent abordés : voirie, vitesse, travaux notamment l'aménagement de la route de Corbes ainsi que le renforcement du réseau électrique et l'enfouissement des lignes Hte tension.

Le problème du commerce est aussi évoqué, en particulier l'installation de la boulangerie. Le projet d'une implantation est toujours d'actualité mais reste difficile. Il est toutefois rappelé que la population doit jouer



le jeu si elle veut préserver le commerce local, ce qui est aussi le cas pour le petit marché du vendredi ou encore le dépôt de pain mis en place par la municipalité et, tenu par des bénévoles. Concernant la Résidence Séniors située sur ce quartier, la construction se poursuit avec l'implantation de 7 maisons de 4 logements. Une salle commune pourrait s'ouvrir aux associations de la commune. Enfin l'avenir de la salle des fêtes interroge car elle répond à de vrais besoins. La commune n'ayant pas de terrain a dû stopper le projet construction. L'étude concernant l'aménagement de la salle actuelle est en cours. Le débat s'est poursuivi autour du verre de l'amitié. Les habitants ont fait part de leur intérêt pour cette rencontre, c'est un temps d'échange essentiel mais aussi l'occasion de mieux se connaître.

Les élus ont prévu de rencontrer les habitants du Bizay, Vieux Bourg, Gipon sur octobre.

NETTOYONS LA NATURE



94 personnes ont répondu à l'appel de l'opération « J'aime le Loire propre » à Marcilly le Château. En parcourant 9 secteurs sur le territoire de la commune par petits groupes environ 3 m³ de déchets, soit 320 kg, ont ainsi trouvé le chemin de la déchetterie. Parmi tous ces déchets il y avait quelques carcasses de pneus, des canettes, un capot de voiture et aussi des trouvailles dont une vieille carcasse de mobylette Motobécane toute rouillée sans doute abandonnée étaient venus nombreux grâce aux éco

depuis de nombreuses années. Les jeunes délégués qui avaient sensibilisé les élèves des classes de l'école. Ainsi tous sont repartis avec un diplôme remis par le président des chasseurs Thierry Chazal et M. le Maire Thierry Gouby, souvenir de cette belle opération.

Un verre de l'amitié a conclut la matinée où des marcheurs, chasseurs, randonneurs, usagers de la nature et élus se sont rencontrés dans une bonne ambiance. Bravo à tous et si vous avez manqué l'évènement à l'année prochaine !

PRÉSENTATION DE L'INVENTAIRE DES AMPHIBIENS DANS LES MARES

Mardi 11 juin 2024, l'France Nature Environnement présente aux habitants les éléments essentiels de l'état des lieux des mares de la commune.

Dans le cadre du programme « Mare, où es-tu ? » en partenariat avec le département de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, une équipe de la FNE a tout d'abord recensé les mares présentes sur la commune par repérage satellite. Puis 2 techniciens sont venus à 2 reprises en phase diurne et nocturne repérer et comptabiliser les différentes espèces d'amphibiens présents.



95 mares sont recensées sur l'ensemble de la commune, il en existe sans doute davantage. Il existe en France 38 espèces d'Amphibiens : les anoues, les crapauds communs, calamites, accoucheurs et sonneurs à ventre jaune, les grenouilles vertes, rieuses, les urodèles, les tritons palmés, crêtés, alpestres, les salamandres tachetées, les sonneurs à ventre jaune et tritons crêtés sont des espèces protégées.

Différentes espèces sont repérées sur la commune : les crapauds calamites, communs et alytes accoucheurs, les grenouilles rieuses et vertes, les tritons palmés, crêtés et alpestres, les salamandres tachetées.

30% des mares de la commune nécessiteraient des travaux d'entretien type mise en défens des mares, gestion de la ceinture végétale et curage. France Nature Environnement peut vous conseiller et vous orienter sur les financements lors d'entretien type curage.



Contact FNE www.mares-loire.fr emilie.joly@fne-aura.org

En Bref : Une mare est une petite étendue d'eau stagnante de 0,1m² à 2 000m² dans une dépression naturelle ou artificielle, de faible profondeur (< 2m) dans laquelle le renouvellement de l'eau est limité. Son niveau peut varier au cours de l'année.

Les mares rendent de nombreux services : Gestion du ruissellement et de l'érosion, épuration et oxygénation de l'eau, réserve d'eau et abreuvoir, préservation du cadre de vie.

PROJET D'UNE HAIE SÈCHE

Une haie sèche... c'est quoi ?

Il s'agit d'une haie réalisée à partir de branches taillées sur les arbres et buissons entreposées entre des piquets. Cela permet de créer une haie mais aussi d'éviter de transporter à la déchetterie des branches, d'éviter de consommer de l'énergie pour faire du broyat et aussi d'offrir à la faune un abri.

Le 19 octobre au matin un chantier sera ouvert à tous afin de découvrir la mise en place d'une telle haie. L'occasion de comprendre comment faire, d'apporter ses branches et de partager un temps convivial.

Cette haie sera située en dessus du cimetière.



PERSONNEL COMMUNAL



Emilie Fauchet

Depuis début avril, une nouvelle secrétaire est en poste. En effet, suite au départ de Christine Briat, c'est Emilie Fauchet qui la remplace.

Nous tenons à remercier chaleureusement Christine pour son implication et son travail efficace pendant ces 2 ans ½ passés à nos côtés.

Emilie nous arrive de Chatelneuf, elle a suivi une formation auprès du Centre De Gestion de la Loire afin d'exercer le métier de secrétaire de mairie. Elle a déjà de l'expérience dans ce domaine, notamment à la mairie de Savigneux. Depuis son arrivée, elle met tout en œuvre afin de répondre au mieux aux demandes des administrés et des élus. En plus de ses missions de secrétaire, elle gère l'urbanisme. Elle est présente 20h par semaine et accueille le public les vendredis après midi. Nous lui souhaitons une bonne adaptation au sein de notre commune.

A l'école concernant le service cantine, depuis début mai, nous accueillons un nouveau cuisinier. Il s'agit de Mr Laurent Parize, il a déjà de l'expérience en collectivité mais également en tant que traiteur. Il remplace Fabienne Valette en arrêt de travail pour quelques mois.

Enfin 2 jeunes Marcillois : Théo Bretet et Mathéo Chazelle viennent d'être embauchés afin d'aider les employés communaux. A partir du 8 Juillet, chacun à tour de rôle effectuera 3 semaines, ils viendront en renfort de l'équipe lors des congés des agents. Bienvenue à eux.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le retour de Fifi Titi le Stéphanois à Marcilly-le-Châtel a rallié tous les suffrages.



Goûter-Spectacle du samedi 9 mars 2024.

Grâce à sa voix de « castra baryton basse », à sa joie de vivre, à son humour et à son empathie, il a su créer une réelle osmose avec son public. Il a su nous capter d'emblée en chantant, en jouant, en tournicotant à qui mieux mieux autour des tables pendant plus de deux heures. Il nous a proposé avec sa guitare à « 37 cordes et demi » un voyage musical et humoristique des années 1910 aux années 1980. Plusieurs d'entre nous se sont laissés aller en allant danser des valse ou du rock au fil de ses chansons allant de Brassens, Adamo, Nino Ferrer, Halliday ... Même Monsieur le Maire s'est pris au jeu en mimant « Les gondoles de Venise » de Sheila et Ringo.

ECOLE JEAN COTE

Chantier participatif

Des travaux ont eu lieu au niveau du préau

Des élus et des habitants de la commune mais aussi des parents d'élèves et des enfants, sous forme de chantier participatif, ont posé sur la journée du Samedi 1 juin des pavés autobloquants au niveau du préau situé sous le pôle maternelle.



Outre l'aspect esthétique, les pavés ont une double fonctionnalité : éviter aux enfants de trop se salir mais surtout éviter lorsqu'ils s'amusaient de produire un nuage de poussière qui venait encombrer les filtres de la CTA par l'intermédiaire de la bouche d'aspiration qui est située au niveau du sol et ainsi perturber son bon fonctionnement.

La commune de Marcilly tient à remercier les différents participants qui ont œuvré à ce chantier.

Cantine

a) De nouvelles tables et chaises

De nouvelles tables et chaises ont été achetées et sont arrivées pendant les vacances de Pâques dans le réfectoire.

Outre le fait que les anciennes étaient vétustes, elles permettront d'être conforme aux règles sanitaires en vigueur mais aussi de faciliter le travail de nos agents lors du nettoyage et des différentes manipulations.



La société LAFA, situé à Aurillac, spécialiste des fournitures pour les collectivités a été notre partenaire.

b) Laits et fruits à l'école:



Programme Européen « laits et fruits à l'école »

- Objectifs du programme :

Favoriser la qualité des menus par l'introduction massive de produits SIQO (produits labellisés : bio, AOP, AOC, IGP, LR)

Promouvoir des comportements plus sains auprès des élèves (lutte contre l'obésité, alimentation moins sucrée, moins salée, moins grasse)

Enrichir la connaissance des élèves sur les filières et produits SIQO

- Une subvention peut être récupérée auprès de l'organisme France Agrimer si les conditions sont respectées :

Les produits proposés sur le temps de cantine du midi sont labellisés

Le fournisseur/producteur est agréé France Agrimer

Les produits fournis sont des fruits, légumes servis sans condiments, laits, yaourts et fromages naturels et bruts, non transformés.

Les portions fournies doivent avoir un poids maximum (défini par les standards de l'OMS)

Un minimum de 400 euros de produits achetés sur une période de 4 mois (période définie par France Agrimer), doit être commandé.

- Objectifs pour la commune de Marcilly :

Introduire plus de fruits et de légumes à l'école

Accentuer l'approvisionnement en produits de qualité, durable et SIQO (Les signes officiels de la qualité et de l'origine)

Pérenniser les partenariats avec les fournisseurs locaux déjà agréés (Gaec du Haut Forez, Fromagerie de la Bruyère)

Faire rentrer de nouveaux fournisseurs dans la boucle (Les jardins de Rézinet : Mr Mazodier, ...)

Accentuer notre effort par rapport à la loi Egalim qui préconise 50% de produits durables et de qualité dont 20% de bio.

Trouver des financements afin de stabiliser le coût du repas avec une matière première qui ne cesse d'augmenter.

SOLUTION DES JEUX de la page 27

Aujourd'hui il y a le mot ENSEMBLE qui a été ajouté.

Citius (Plus vite), Altius (Plus haut), Fortius (Plus fort)

La première devise de JO a été :

4 Le nombre 42,195 est en kilomètre et c'est la distance parcourue lors d'un Marathon.

Pyramide 2 : I – PI – POIL – POLIE – EMPLOI et OLYMPIE

3 Pyramide 1 : A – NA – TAN – TAON – RATON – MONTRA – RAMONAT – MARATHON

2 Le Baron PIERRE DE COUBERTIN

1 Les « Jeux » (Antiques et Modernes)

L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE

Les élèves de cycle 3 sont heureux de vous présenter leurs projets menés sur cette fin d'année scolaire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et de bonnes vacances d'été ! A la rentrée pour de nouveaux reportages.

6/7 mai 2024 : Voyage scolaire en Auvergne « Volcans et Histoire »



7h45...Le bus arrive à l'école. Tous les élèves sont impatients de partir...

Après deux heures de route, nous arrivons au panoramique des Dômes qui nous transporte jusqu'au sommet du volcan: le Puy de Dôme. Au sommet, un guide nous attend malgré le temps glacial . Il nous montre les merveilles de ce volcan : le temple, la station météo et son aspirateur à nuage, et sa géologie . Suite à cette découverte, nous redescendons par les flancs du volcan en suivant le chemin des Muletiers.

Après l'effort, le réconfort avec un bon petit pique-nique au chaud à l'intérieur de la gare !

L'après-midi, le volcan de Lemptégny nous dévoile ses secrets. Deux visites guidées sont proposées :

- les CE1,CE2 découvrent l'histoire du volcan de Lemptégny.
- Les CM1,CM2 tentent de répondre à travers une enquête, à la question «Faut-il envisager le réveil du volcan de Lemptégny?»



Pour finir, les apprentis enquêteurs vivent deux attractions: le Volcan Express et un film en 4D «Aux origines ».

-La première nous propose un scénario dans lequel la chaîne des Puys se réveillerait.
 -La deuxième explique comment la chaîne des Puys est apparue.
 Avec excitation, nous reprenons les cars en direction de notre hébergement : le château de Theix.
 Puis, tous les élèves s'installent dans leurs chambres et partent dîner.
 Nous clôturons cette première journée par une soirée jeu.

Au lever du jour , c'est l'effervescence !

Tout le monde prépare sa valise ,range sa chambre avant le début de notre deuxième journée en Auvergne. Puis c'est le départ pour le plateau de Gergovie lieu de la bataille entre César et Vercingétorix !

Après avoir visité le musée ,visionné une vidéo retraçant la vie des gaulois et échangé avec le guide, nous nous rendons sur le fameux lieu de la bataille de Gergovie avec les vestiges des deux campements . L'armure et les armes des soldats gaulois n'ont plus de secrets pour nous !

Au quotidien, les gaulois s'habillaient avec une tunique, des braies, des brogues et une fibule que les CE1 CE2 ont appris à fabriquer .



A la fin du déjeuner, direction le Lac Pavin, un lac de cratère du à la rencontre d'une nappe phréatique et d'une montée de lave.

Malheureusement, la balade prévue initialement n'a pas pu se faire à cause du mauvais temps. Alors, le car repart pour nous déposer à Besse en Chandesse où nous faisons une belle rencontre.

En effet, une artiste comédienne nous fait revivre avec passion l'histoire de cette cité médiévale en nous guidant à travers celle-ci.

A la fin de cette découverte, en route pour l'école de Marcilly le Châtel !

18H45... On arrive enfin à destination, épuisés mais contents de revoir nos parents !

Quelle belle aventure !



L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE

Les élèves de Marcilly aiment la Loire !

Les 2 classes de CM1 CM2 et de CE2 CM1 avaient rendez-vous aux bords de Loire ce 6 juin pour finaliser leur projet autour du fleuve. Accueillies sur place par la Ligue de l'Enseignement, les élèves ont pu retrouver d'autres classes (Veauchette, Savigneux et la Ricamarie) pour randonner.

Cette sortie s'inscrivait pour la classe des plus grands dans le cadre du dispositif ExpLoire@cteurs.

Piloté par la Ligue de l'Enseignement de la Loire et soutenu par le Plan Loire, ce projet permet aux élèves de travailler toute l'année sur le fleuve Loire avec les outils mis à disposition (cahier élèves, guide pédagogique et quiz en ligne).

Après plusieurs mois de recherches, d'expérimentation en classe sur l'eau, la source, les notions de bassin-versant et d'écosystèmes, les écoliers étaient donc invités à voir la Loire pour de vrai.

Autour d'une grande fresque sur la Loire, la classe a pu ainsi réviser les acquis et visualiser l'ensemble des activités humaines sur le bassin-versant avant de s'intéresser aux espèces emblématiques à travers différents jeux.





Le prix Kamari

Avec la classe de CE2/CM1 et la classe de CM1/CM2, nous avons participé au Prix Kamari. C'est un prix qui récompense les auteurs de pièces de théâtre dans la Loire.

Nous avons lu trois pièces en classe : *les Mots Rouges*, *Cosmos 110* et *Je crois en la forêt, en la prairie et en la nuit où pousse le maïs*.

Avec Alice et Yonnel, metteurs en scène et comédiens, nous avons joué et mis en scène quelques passages de chaque pièce. Puis nous avons cherché des arguments pour la pièce que nous avons préférée. C'est la pièce « Les Mots Rouges » qui a remporté le plus d'arguments dans nos deux classes.

Gabin, Lilou, Juliette et Hugo sont partis à Montbrison pour défendre Les Mots Rouges et ils ont réussi ! Le lundi 10 juin, nous sommes allés à la salle Guy Poirieux pour la fête aux autrices. Elles s'appellent Elodie Muselle et Adeline Arias. On leur a fait une surprise avec l'aide de Yonnel et Alice en préparant certaines scènes (les mots de silence, le Snaelfel, la journée du Pitchatozaure et la danse des renards polaires). Les CM1/CM2 ont imaginé ce qui aurait pu se passer avant et après la pièce. D'autres classes ont posé des questions et préparé d'autres surprises.

A la fin, nous avons fait des photos avec Adeline et Elodie et ceux qui voulaient ont eu des autographes. Adeline et Elodie ont gagné le prix Kamari et souhaitent monter un spectacle pour que leur pièce « Les Mots Rouges » soit jouée sur scène.



LE SOU DES ECOLES



Encore une année bien chargée pour le sou des écoles !

Pour bien commencer l'année, nous avons réitéré **la belote du mois de janvier**. Ce tournoi amical est l'occasion pour petits et grands de se retrouver autour d'un jeu de cartes convivial. Les participants, qu'ils soient novices ou experts, ont eu l'opportunité de passer un après-midi chaleureux et de remporter des petits lots.

En février, place à la fête et à la créativité avec notre **carnaval** annuel. Les enfants se sont bien évidemment déguisés et cette année, afin de rendre encore plus festif le moment, nous y avons rajouté : un KARAOKE !

Le mois de mars fut sous le signe de la gourmandise avec notre **vente de sirop Bigallet**. Ces sirops artisanaux, réputés pour leur qualité et leur goût authentique, ont été proposés à la vente toujours pour soutenir les activités de l'école. Merci à tous les parents, grands-parents... qui ont fait des provisions. Chaque bouteille vendue contribue à enrichir les projets éducatifs de nos enfants.

Tout au long de ce second semestre, nous avons mis en place un **troc vêtements**. Cette initiative vise à promouvoir la solidarité et le développement durable au sein de notre communauté. Vous pouviez apporter des vêtements que vos enfants (ou vous) ne portent plus et en échanger contre d'autres articles en bon état. Ce troc permet à chacun de renouveler sa garde-robe à moindre coût tout en faisant un geste écologique.

Sur cette fin d'année, grâce à l'équipe éducative, nous avons lancé **une vente de sacs isothermes** ornés des dessins de nos petits artistes. Ces sacs, pratiques et esthétiques, sont idéaux pour transporter vos repas tout en soutenant l'école.

Pour clore l'année en beauté, nous vous donnons rendez-vous fin juin pour la **grande fête de l'école**, nous pourrions y voir le spectacle de nos enfants, assisté à la traditionnelle Tombola et manger les spécialités de l'auberge de la Césarde. Enfin la soirée sera animée par le spectacle « Chez Rémômes », concert chanson rock jeune public et famille.

Merci à tous de venir nombreux lors de ces manifestations !

Votre engagement et votre soutien sont précieux pour la réussite des projets éducatifs et la création de souvenirs inoubliables pour nos enfants.

Toutes ces actions, ont permis le financement du voyage scolaire des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 qui sont partis 2 jours dans le Puy Dôme début mai. Ils ont pu y découvrir le panoramique des dômes, le volcan de Lemp-tégy, le musée et le plateau de Gergovie, le lac Pavin et la cité médiévale de Besse en Chandesse.

Un programme bien chargé, il ne manquait que le soleil !

Pour rappel, chaque enfant scolarisé à l'école Jean Côté part en voyage au moins une fois durant sa scolarité.

Bonnes vacances à tous !

Rappel : Le sou des écoles dispose de 10 tables, 20 bancs

Tarif des locations : 5€ la TABLE + 2 BANCS

(Contactez Alexandra Desmurs pour réserver : 06 13 35 56 13)



ENTENTE SPORTIVE CHAMPDIEU MARCILLY

La saison 2023 – 2024 vient de se terminer. En seniors la saison a été difficile suite à un problème d'effectif, car en fin de saison dernière plusieurs joueurs ont quitté le club.

Nous pouvons féliciter l'ensemble des joueurs seniors qui sont restés au club et d'avoir pu terminer la saison sans faire de forfait général sur l'équipe II.

L'année dernière, l'équipe II était montée en division supérieure et en plus le district nous avait engagé dans une poule du stéphanois avec des déplacements, tous les 15 jrs sur St Etienne, (*ils n'ont pas dû penser à l'empreinte carbone ☺*).

Concernant les équipes jeunes :

Nous avons engagé cette année une équipe en U18 coachée par Mickael, Rachid et Adrien. Sur l'ensemble de la saison, les joueurs ont fait un bon parcours.

En U15, nous étions en entente avec le club de l'ASTREE, car nous avons un effectif trop limité pour engager seul une équipe. L'équipe était encadrée par Bruno et Mickael (*dirigeant de l'Astrée*).

En U13, cette année nous avons une seule équipe, L'équipe était encadrée par Laurent et Christian, ils sont satisfaits de leur saison, car les enfants étaient assidus aux entrainements ce qui leur a permis de progresser tout au long de l'année.

En U10-U11, nous avons engagé 1 équipe, elle était encadrée par Joël et Jérôme. Eux aussi étaient satisfait de leur saison, car les enfants répondaient présents aux différentes convocations.

En U8-U9 c'est Cyril et Benoit qui s'occupaient de l'équipe. Comme les enfants étaient demandeurs, les dirigeants ont engagé l'équipe à de nombreux tournois (*en salle ou en plein air*) tout au long de la saison.

En U6-U7, l'équipe était encadrée par David et Thomas. Les entrainements avaient lieu les mercredis en fin d'après-midi. On peut noter une bonne présence des joueurs aux entrainements ce qui leur a permis de faire de bon résultats en matchs.

Cette année dans la catégorie Seniors, nous avons engagé une équipe des + de 40 ans, les matchs avaient lieu les jeudis soir.

Les membres du bureau remercient l'ensemble des entraîneurs et dirigeants, pour le travail qu'ils ont pu réaliser tout au long de la saison.

Pour la saison prochaine, nous allons engager :

- 2 équipes Seniors
- 1 équipe + de 40 ans
- 1 équipe U18
- 1 équipe U14 - U15 avec le club de l'Astrée
- 1 équipe U12 - U13
- 1 équipe U10 - U11
- 1 équipe U8-U9
- 2 équipes U6-U7

Pour la nouvelle saison 2024 – 2025, nous souhaitons compléter les effectifs dans toutes les catégories, si vous souhaitez prendre une licence, ou si vous connaissez quelqu'un qui souhaite prendre une licence, veuillez contacter le président au 06 19 43 12 18.



Equipe : U10 – U11 de la saison 2023 - 2024



COMITE DES FETES

La prochaine animation du comité des fêtes sera la fête patronale, qui aura lieu les **20 21 22 juillet**.

Pour cette année le défilé de chars aura lieu à nouveau et il sera accompagné de la banda « LA BANDA VIIGNI » de Virigneux.

Le Programme de la fête sera le suivant :

- **Vendredi 20 juillet** Distribution des brioches par les classards
A partir de 18H00 : Concours de pétanque (au stade)
- **Samedi 21 juillet**
Sur la journée : Distribution des brioches dans toute la commune par les classards
A partir de 22H00: Feu d'artifice (offert par la mairie)
 Suivi du bal des jeunes (gratuit) mis en musique par *HELIOS*
- **Dimanche 22 juillet**
A partir de 11H00 : Présentation des différentes équipes pour le défilé de l'après midi
A partir de 11H30 : Vin d'honneur offert par la mairie
A partir de 15H30 : Défilé de chars de différents hameaux, Accompagné de la Banda « LA BANDA VIIGNI »
A partir de 17H30 : Bal musette avec l'orchestre «**Patricia et Albert GATTE** »
Vers 20H00 : Repas Poulet Basquaise ou Fourmiflette
Vers 21 H00 : Le bal des familles (gratuit), avec l'Orchestre «**Patricia et Albert GATTE** »



Le char 2023 du hameau de « La GARDE »

BANQUET DES CLASSES EN 4



Le traditionnel banquet des classes aura lieu
à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel



LE SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

Déroulement de la journée :

11h : photos 12h : apéritif 13h : repas

La participation de chacun sera d'environ : 50€ par personne adulte et 20€ pour les enfants

Nous vous donnerons des informations plus précises à la fin de l'été et vous pourrez vous inscrire jusqu'au **15 octobre 2024**. Vous pouvez dès à présent joindre votre responsable de classe

Pour les enfants de 10 ans, les parents souhaitant participer peuvent l'inscrire. Les enfants devront être parrainés par un classard, en cas de non présence des parents. Vous pourrez nous donner son nom lors de l'inscription.

LISTE DES RESPONSABLES DE CLASSES :

Nés en 2024 :

10 ans : Ludivine Matafiri

20 ans : Lohan Tardy 07 67 19 88 95

30 ans : Valentin Larue 06 77 64 68 21

40 ans : Guillaume Moulin 06 88 45 24 65

50 ans : Jérôme Guillot 06 75 74 72 89

60 ans : Jean Luc Perret 06 19 31 30 68

70 ans : Marie Noël Moulin 06 70 60 54 24

80 ans : Henri Pangaud 04 77 97 54 04

90 ans : Roger Tournebize



MEDIATHEQUE



Cet été votre bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 14h30 à 17 h jusqu'au 31 août.

Un nouveau rayon dédié aux mangas a également été installé. Venez le découvrir !

Actuellement vous pouvez profiter des nouveautés 2024 pour enfants et adultes, ainsi que quelques livres écrits en gros caractères .

LE CÔ-TOIT

Une nouvelle association sur la commune ... pour un projet pas comme les autres ...

Retour sur le temps de rencontre et d'échanges du mercredi 6 mars 2024

Nous remercions très chaleureusement la soixantaine de participants venus à notre première réunion d'information et d'échanges sur notre projet de création d'un habitat partagé et accompagné pour une dizaine de colocataires souffrant de maladies neurodégénératives à Marcilly le Châtel.



Ce temps a été très riche et nous a insufflé beaucoup d'énergie. Encore merci à tous !
Le compte-rendu de cette réunion avec le support et la vidéo projetés sont disponibles sur simple demande.

Vie de l'association

Notre association compte aujourd'hui plus de 30 adhérents. Nous poursuivons les différentes études nécessaires au projet : études techniques, juridiques, économiques ... Nous recherchons des financements et candidatons à des appels à projets susceptibles de pouvoir nous accompagner.

Nous réunirons la 1^{ère} assemblée générale de notre association le **vendredi 27 septembre à 18h** à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel...date à retenir ...

Nous avons déposé en avril un dossier de rescrit fiscal « mécénat » auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques afin de prétendre à la déductibilité fiscale des dons. Des éléments complémentaires nous ont été demandés et fournis début mai. L'administration a 6 mois pour nous répondre. Nous vous tiendrons informés.

Notre association est présente sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Un site internet est en cours de réalisation.

Mise en place d'une cagnotte en ligne

Par l'intermédiaire de la plateforme Helloasso (<https://www.helloasso.com/>) nous avons mis en place une cagnotte en ligne ; une quarantaine de personnes nous font confiance et nous ont apporté leurs contributions. Nous les remercions très sincèrement.



Lien vers le QR code

Vous voulez en savoir plus ?

Vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : cotoitduravat@gmail.com ou nous contacter au 06 32 39 26 38, Delphine Guillot Marchand, au 06 41 41 31 38, Valérie Delauche, au 06 30 29 94 63, Christelle Marchand, ou Didier.

ADAMAS

Rappel : notre association ADAMAS, créée en 1988, a un triple objectif : restaurer, sauvegarder et animer le site de Sainte Anne et son beau château qui sont propriété d'une société civile immobilière, dont la Volerie du Forez <https://volerieduforez.fr/> est locataire.



Chantiers 2024

Le 1^{er} chantier de l'année s'est déroulé les 3 après-midi et 4 avril et a impliqué 13 à 14 personnes chaque demi-journée, soit 120 h de travail essentiellement sur les voies d'accès : élargissement par élagage et tonte d'herbe sur l'ensemble des chemins. Ont plus particulièrement été nettoyés le recoin derrière la Césarde et le petit bois derrière le château. Tous les déchets verts ont été broyés.

Un autre chantier s'est déroulé le 25 avril afin de planter les 50 arbustes offerts par les pépinières Berger.

Le prochain chantier prévu sur 5 jours aura lieu durant la semaine du 7 au 11 octobre.

Un grand merci à tous nos bénévoles et aux pépinières Berger pour leur don !

Et si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas ! Il y aura de nouveaux chantiers pour l'entretien et l'accessibilité de notre beau château.



Dossier « intérêt général »

Notre association avait déposé un dossier de rescrit fiscal « mécénat » auprès des services de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) fin octobre. Après avoir dû transmettre des éléments complémentaires, nous avons reçu une réponse favorable début avril.

Il s'avère donc, après analyse de la DDFIP, que nous remplissons bien la triple condition :

les activités de l'association ne sont pas lucratives

l'association ne profite pas à un cercle restreint de personnes

l'activité de l'association est considérée comme relevant du caractère culturel

Notre association peut bénéficier du dispositif du mécénat et pourra donc délivrer des reçus fiscaux aux donateurs au titre des versements consentis.

Les dons ouvriront droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 50 € ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €, etc...

Nous avons ainsi eu le plaisir d'annoncer cette bonne nouvelle lors de nos assemblées générales du 20 avril dernier, assemblées qui nous ont permis d'accueillir deux nouveaux associés au sein de la société civile immobilière et un nouvel adhérent à l'association.

Rencontre nationale des voleries

La volerie du Forez aura le plaisir d'accueillir les 1^{er} et 2 octobre 2024, pour la 1^{ère} fois, la rencontre nationale des voleries de France, soit entre 50 et 60 structures et une centaine de personnes attendues. L'hébergement est prévu au château de Goutelas à Marcoux, avec des ateliers, des conférences, des échanges et les spectacles de la Volerie donnés sur site. C'est la 1^{ère} fois que cette rencontre nationale est accueillie dans un aussi petit établissement.

Un grand bravo à Stéphane et toute son équipe qui animent et font rayonner ce site !



BULLETIN D'ADHESION / DON - ASSOCIATION ADAMAS (numéro association W421003975)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Souhaite adhérer à l'association ADAMAS

Verse un droit d'entrée de 20€ (la cotisation annuelle suivante est de 10 €)

Souhaite faire un don libre d'un montant de

Signature :

Chèque à l'ordre d'ADAMAS – Bulletin pouvant être déposé dans la boîte aux lettres du bâtiment Amasis

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'association Amasis / amasis@wanadoo.fr / 06 70 60 54 24 ou parcourir les pages du site à l'adresse suivante <http://chateausainteanne.fr>

FAMILLES RURALES

Retour sur l'année 2023/2024 :

Modern 'Jazz

L'association Familles Rurales a proposé cette année des cours de modern' jazz, ainsi que des stages pendant les vacances scolaires. Anne Laure reconduit l'activité à la rentrée pour les enfants et les adultes sur la journée du samedi.



Les vacances de Printemps

Nous avons proposé comme chaque année un stage de 4 jours de poney au CERF de Marcoux.

6 petits cavaliers ravis ont participé à ces journées avec balades, jeux, voltige et pleins d'autres aventures.

La seconde semaine, ce sont 11 grimpeurs de 7 à 14 ans encadrés par notre moniteur guide de haute montagne Jean Luc Touly, qui ont pu profiter des joies de l'escalade. Malheureusement la mauvaise météo n'a pas permis d'exercer l'activité sur rochers naturels comme d'habitude. Le joyeux petit



groupe s'est exercé sur le mur d'escalade du gymnase de Boën. Heureusement la bonne humeur était toujours au rendez-vous. Vivement l'année prochaine....

Théâtre

Nos 36 apprentis âgés de 4 à 16 ans ont cette année encore pris beaucoup de plaisir à présenter leurs différentes créations au public venu nombreux vendredi 31 mai, lors de la soirée théâtre.

Des mimes, des saynètes, sketches sont venus ponctuer cette belle soirée.

Encore félicitations à eux, et un grand merci aux parents qui, comme toujours, avaient répondu présents.

Don du sang du 10 juin

Ce sont pas moins de 96 donneurs qui sont venus ce lundi 10 juin pour donner un peu de leur sang. En retour une petite collation leur a été servie pour les remercier de leur geste si précieux.

Une belle collecte pour cette période qui nécessite d'importants stocks avec la venue de l'été.

Les bénévoles de l'équipe "don du sang" eux aussi étaient présents en nombre, c'est grâce à leur investissement que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Prochain don du sang courant octobre.

Pour la rentrée 2024, voici ce que vous pouvez retrouver :

YOGA

Vous souhaitez découvrir une pratique qui permet d'améliorer sa souplesse, son équilibre, sa respiration... Venez découvrir le yoga, encadré par Valériane Favard, professeur diplômée. Cette pratique se déroule en trois temps : un temps de méditation, un temps de postures physiques associées à des respirations et se termine par un temps de relaxation.

Côté pratique :

Professeur : Valériane Favard, professeur diplômée

Où : Salle des fêtes de Marcilly

Quand : Lundi : 20h15 à 21h45 ou - Mercredi : 8h45 à 10h15 ou - Jeudi : 19h à 20h30.

Qui : homme / femme - de 18 à 99 ans - les débutant(e)s sont les bienvenus.

Vous avez besoin : d'un Tapis, d'un Coussin, d'une petite couverture pour la relaxation, d'un Certificat médical.

Tarif : 150 € pour l'année (septembre à juin) + 32€ adhésion AFR.

S'inscrire : cette année pré-inscription pour les yogis 2024-25 jusqu'au 30 juin 2024 (vous êtes prioritaires). Après cette date, les inscriptions sont ouvertes à tous : pratiquants yogis, adhérents, non adhérents... (places limitées).

Contact : Sylvia Millet - 07 71 60 22 29 - dulieu.stephane0@wanadoo.fr

PILATES

Venez découvrir le pilates, il permet une mise en forme physique douce et permet de travailler le corps, le mental et l'esprit.

Côté pratique :

Professeur : Fabien Julliard, professeur diplômé

Où : Salle des Fêtes de Marcilly

Quand : Lundi de 18h à 19h

Qui : adulte mixte

Tarif : 100€ pour l'année (septembre à juin)

Contact : Chloé Séférian - 07 68 11 63 00

DANSE LATINE kizomba Nouveau

Professeur : Johann Robert

Où : Salle des fêtes

Quand : Mardi 19h à 20h30

Tarif : 150€ pour 1pers - 260€ pour un couple

Contact : Valérie Deveaux - 06 37 57 89 83

MAINTIEN EN FORME

Professeur : Fabien Julliard, professeur diplômé

Où : Salle des Fêtes de Marcilly

Quand : Lundi de 16h45 à 17h45

Qui : Adulte de plus de 65ans

Tarif : 75€ pour l'année (septembre à juin)

Contact : Marie-Anne Gibert - 07 50 36 60 15



Représentation des élèves de l'atelier théâtre

FAMILLES RURALES

CARDIOFIT Nouveau

Venez travailler votre cardio et vous muscler !

Côté pratique :

Professeur : Fabien Julliard, professeur diplômé

Où : Salle des Fêtes de Marcilly

Quand : Lundi de 19h à 20h

Qui : adulte mixte

Tarif : 100€ pour l'année (septembre à juin)

Contact : Chloé Séférian - 07 68 11 63 00

DANSE MODERN JAZZ

Professeur : Anne-Laure Daval

Où : Salle d'évolution de l'école

Quand : Samedi - stage aux vacances scolaires

Tarif : Adultes 120€/an - Stage 35€/stage

Enfants 110€/an - Stage 30€/stage

Contact : Sandrine Tardy - 07 87 43 20 72

Cartes adhérents obligatoire, 32€ par famille. A la rentrée vous pouvez faire un cours d'essai gratuit

Bonnes vacances et rendez-vous le Vendredi 6 septembre à 19h pour l'A.G. de l'association ainsi que les inscriptions pour l'année 2024/2025 !

Vous pouvez rejoindre notre super équipe, n'hésitez pas à nous contacter !

MULTISPORT

Avec Fabien Julliard, professeur diplômé, vos enfants de



Découverte du Dodgeball

7 à 11 ans explorent diverses disciplines sportives, développant leurs compétences motrices dans un environnement non compétitif, axé sur le plaisir et l'apprentissage.

Vos enfants vont vivre une année riche en découvertes sportives tout en s'amusant.

Côté pratique :

Professeur : Fabien Julliard, professeur diplômé

Où : Terrain de foot de Marcilly

Quand : Mercredi : 9h15 à 10h45

Qui : Enfants de 7 à 11 ans - **Mixte**.

Tarif : 150 € pour l'année (septembre à juin)

Contact : Sylvia Millet, référente Multisports - 07 71 60 22 29 -

dulieu.stephane0@wanadoo.fr

THEATRE

Les ateliers reprendront début octobre.

Côté pratique :

Animatrice : Valérie Delauche

Où : Salle des Fêtes de Marcilly



Quand : Mardi soir ou mercredi matin ou soir en fonction du niveau et de l'âge

Durée : entre 1h et 1h30

Qui : Enfants de 3 à 16 ans - **Mixte**.

Tarif : de 90€ à 110€ pour l'année (octobre à juin)

Contact : Valérie Delauche - 06 41 41 31 38

Vous pouvez nous contacter, pour toute question : afarmacilly@famillesrurales42.org

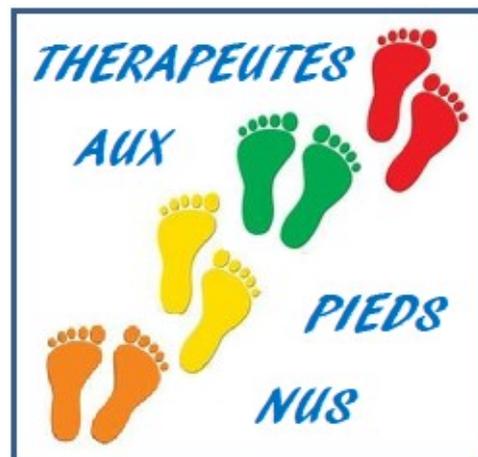
LES THÉRAPEUTES AUX PIEDS NUS

Les Thérapeutes Aux Pieds Nus est une association loi 1901 dont l'objectif est d'informer et de former le public sur les médecines alternatives, en complément bien sûr, de la médecine allopathique traditionnelle, c'est-à-dire :

Promouvoir les thérapies naturelles et complémentaires notamment par des journées ou soirées d'information et des formations, salons...

Favoriser l'accès à la santé pour tous par des thérapies naturelles et complémentaires,

Collaborer avec les acteurs de la médecine non conventionnelle et ceux de la médecine allopathique pour améliorer le bien être quotidien de chacun.



Cela permet de connaître d'autres façons de prendre soin de soi et aussi de ne pas passer des heures aux urgences pour des soucis qui peuvent être solutionnés plus simplement et sans attendre. Nous réalisons ainsi des journées « Ateliers » sur des thèmes variés, qui durent une journée comme :

Les gestes préventifs, le Yin et le Yang pour votre équilibre.

Les maux du dos, Lombalgie, Sciatique, Cervicalgie, Torticolis...

Les soins au Féminin, système urinaire, fuites, incontinence, les menstrues, la cystite, ...

Le sommeil, endormissement, insomnies, réveils nocturnes, stress ;

Utilisation des ventouses pour divers problèmes (douleurs, toux,...)

Les soucis du quotidien : Migraines, zona, Bronchite, Asthme, Rétention d'urine, Sciatique, ...

Le programme complet se trouve sur notre site : www.lessensdubien-etre.com.

Une de nos activités principales est aussi **l'organisation du Salon du Bien Etre** appelé Bien Etre Attitude qui se déroule à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel. La 6^{ème} édition aura lieu

Les Samedi 26 Octobre, 13h à 19h et Dimanche 27 Octobre, 10h à 18h

Une trentaine d'intervenants vous feront découvrir leurs spécialités : Soins Energétiques, Médecine Traditionnelle Chinoise, Géobiologie, Réflexologie combinée, Sophrologie, Hypnose, Massages bien être divers, Dien Chan, Compléments alimentaires, Produits naturels, Déco zen, Plantes médicinales, Soins à l'Aloe vera, Lithothérapie, Magnétisme, Reiki, Bols tibétains, Naturopathie, Soins esthétiques,...

Plusieurs conférences seront animées par les thérapeutes durant tout le week end, à la salle galathée. L'entrée est libre.

Si certains Marcillois veulent nous aider à organiser cet évènement, ils sont les bienvenus.

Venez nombreux, nous comptons sur vous.

Pour tous renseignements, pour nous rejoindre, pour vous informer, contactez-nous : William BOUCHET, 06 19 10 59 41 ou par mail sur lsdbe42@gmail.com. Nous sommes au 183 Route de Sainte Anne à Marcilly Le Chatel

Samedi 26 octobre et Dimanche 27 octobre

Salon Bien Etre Attitude à la salle des fêtes
13h à 19h le samedi et 10h à 18h le dimanche
Organisation Les Thérapeutes Aux Pieds Nus



UN VILLAGE SENIOR A MARCILLY



Découvrez L'Écureuil, le village sénior de Marcilly

Le village sénior ouvrira ses portes en début d'année 2025 dans la commune de Marcilly le Châtel. Vous bénéficierez d'un logement neuf dans une résidence qui s'intègre parfaitement dans son environnement naturel et verdoyant.

Le village au sein d'un parc sécurisé d'un hectare sera composé de :

7 maisons divisées en 4 logements de plain-pied de 50 m²

Une terrasse couverte et un jardin privatif

Place de stationnement privée

Les maisonnettes sont conçues et aménagées pour faciliter les utilisateurs. Adapté aux normes PMR, avec des extérieurs, le village permettra un confort de vie pour chacun.



Un espace commun sera accessible afin de partager des moments conviviaux entre les habitants.



Intervention de divers professionnels locaux de la santé : médecins, infirmiers, kinés...

Divers services optionnels seront proposés :

Livraison de repas (à domicile ou salle commune)

Blanchisserie, ménage quotidien

Service de coiffure / Esthétique

Activités (sportives, pétanques, jeux de sociétés,...)

Sorties au marché de Montbrison...

Loyer 1200 € - Livraison prévue au premier trimestre 2025

04 77 53 70 50 ou contact@immoduforez.fr

SPECIAL JEUX OLYMPIQUES

1 Tête de l'Art

Ils ont été Antiques, ils sont Modernes ! Qui sont ils ?

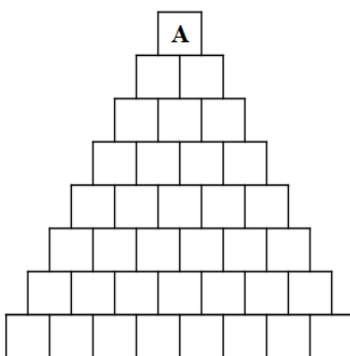
2 Coup de tête

Reconstituer le nom (3 mots) du français qui a remis à la mode les JO en 1896 à Athènes avec les lettres ci-dessous

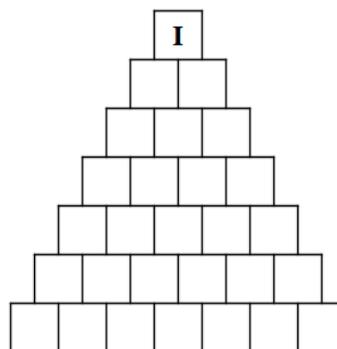
RIPREE DE TIN COURBE

3 Mots de tête

Trouver le mot final (En bas de la pyramide) en rajoutant une lettre aux lettres du mot précédent et en répondant aux définitions.



Mot de caprice
Écorce de chêne broyée
Grosse mouche piqueuse
Mammifère laveur
Indiqua
Nettoyât un conduit
Épreuve reine des jeux



Lettre grecque
Il peut être faux
Parfois dans la main
Bien élevée
Il peut être « Du temps »
Ville grecque des premiers Jeux

4 Course en tête

Dans les épreuves d'athlétisme des Jeux, à quelle épreuve correspond le nombre : 42,195 ?

5 A tue-tête

Quelle était la première devise des JO ?

En latin c'était : « CITRUS, ALTIUS, FORTIUS »

I				O	M			
			P			Q		E
	P	E	I				M	U
	U				E	P		Q
		M	Q	P				I
P					Y		O	
U								P
	I			U	P	M		
Q	Y				I		L	O

6 Sudoku Olympique

Compléter la grille avec les lettres du Mot OLYMPIQUE de telle sorte que chacune d'elles soit dans chaque colonne et dans chacun des 9 carrés surlignés.

Le mot apparaît dans le 5ème colonne.

Bel été ludique

Retrouvez nous sur le web !

www.marcillylechatel.eu

MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

Ouverture au public

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h30 à 11h30

Vendredi de 14h30 à 18h00

Téléphone : 04 77 97 40 80

 marcillym@wanadoo.fr

ILLIWAP, l'application qui vous tient informés!

A télécharger sur Smartphone et sélectionner ensuite la commune de votre choix!



DATES À RETENIR

Toutes ces dates sont communiquées à titre indicatif

19-20-21 juillet **Fête patronale** Comité des fêtes - Feu d'artifice le samedi 20 juillet à 22h00

Vendredi 6 septembre **Assemblée générale Familles Rurales** 19h00 Salle des fêtes

Mercredi 11 septembre **Conseil municipal** 20h00

Dimanche 15 septembre **Marche des vendanges** (AFR)

Vendredi 27 septembre **Assemblée générale Côté-Toit** 18h00

Lundi 7 octobre **Don du sang** Familles rurales Salle des fêtes 14h30

Lundi 7 au vendredi 11 octobre **Chantier ADAMAS**

Samedi 12 octobre **Réunion quartier Corbes, Bizay, Gipon, Vieux Bourg** Mairie

Samedi 19 octobre **Opération Haie sèche** - En dessous du cimetière 9h00

Samedi 26 Octobre, 13h à 19h et dimanche 27 Octobre, 10h à 18h **Salon du Bien Etre**

Samedi 9 novembre **Banquet des classes en 4**

Lundi 11 novembre **Commémoration** 11h00

Mercredi 13 novembre **Conseil municipal** 20h00

Vendredi 6 décembre **Fête de la Saint Nicolas**

Mercredi 18 décembre **Conseil municipal** 20h00

TRAVAUX RESEAU ELECTRIQUE

Cette année la commune est l'objet d'une évolution du réseau électrique qui dessert la commune. Plusieurs transformateurs d'Enedis sont mis à jour, presque 4 km de câbles Haute Tension Aériens (HTA) seront enfouis. Alors quelques désagréments seront là : route barrée, travaux sur nos voies et places, coupures de courant. A chaque fois vous serez prévenus (abonnez vous à Illiwap et au site internet de la commune www.marcillylechatel.eu).

Cela permettra à l'avenir de sécuriser la distribution électrique alors patience les travaux se déroulent par tronçons jusqu'à la fin de l'année 2024.



Livraison du nouveau transformateur parking de l'école



Prochain Ecureuil : janvier 2025

Vous souhaitez communiquer avec l'Ecureuil...

ecureuil_marcillylechatel@orange.fr

L'Ecureuil, journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel

Directeur de publication : Thierry Gouby

Responsable de la rédaction : Sandrine Séférian

Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel

Tirage : 700 exemplaires - Imprimé par nos soins

Photo de couverture : dessins des élèves de l'Ecole Publique